

**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL D'OLWISHEIM
Ayant eu lieu le mardi 8 juillet 2025 à 20 heures 30
Salle de réunion du Conseil Municipal**

Date de la convocation : 30 juin 2025

Ouverture de la séance : à 20 h 30 par le Maire Alain RHEIN

Membres en exercice : 10

Pierre ALEXANDRE, Martine GITZ, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Laurent HUSSER, Jean-Marie JACOB, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Jacques WAHL.

Présents : 9

Martine GITZ, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Laurent HUSSER, Jean-Marie JACOB, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Jacques WAHL.

Absent non excusé : 1

Pierre ALEXANDRE

Nombre de votants : 9 dont 0 procuration

- **Madame Frédérique GRANDJEAN entre en séance à 20 heures 45.**

ORDRE DU JOUR :

- ❖ 1. Désignation du (de la) secrétaire de séance
- ❖ 2. Procès-verbal de la séance du jeudi 3 avril 2025
- ❖ 3. Convention de mise à disposition de personnel de la CAH au profit de la commune d'Olwisheim : Avenant N°2
- ❖ 4. Achat d'une sonorisation
- ❖ 5. Demande de subvention de l'Association Foncière d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier d'Olwisheim
- ❖ 6. Demande de subvention de l'Association Régionale l'Aide aux Handicapés Moteurs
- ❖ 7. Divers

❖ **1. DÉSIGNATION DU (DE LA) SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

Conformément à l'article L. 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **Désigne Monsieur Jacques WAHL secrétaire de séance.**

Nombre de votants : 8 dont 0 procuration

POUR : 8 dont 0 procuration

Martine GITZ, Patrick GRETZER, Laurent HUSSER, Jean-Marie JACOB, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Jacques WAHL.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Monsieur Jacques WAHL est nommé secrétaire de séance.

❖ **2. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU JEUDI 3 AVRIL 2025**

Le procès-verbal de la séance du jeudi 3 avril 2025 est adopté par :

Nombre de votants : 8 dont 0 procuration

POUR : 8 dont 0 procuration

Martine GITZ, Patrick GRETZER, Laurent HUSSER, Jean-Marie JACOB, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Jacques WAHL.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

❖ **3. CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL DE LA CAH AU PROFIT DE LA COMMUNE D'OLWISHEIM : AVENANT N°2**

● **Madame Frédérique GRANDJEAN entre en séance**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil de l'avenant N°2 de la convention de mise à disposition de personnel de la CAH au profit de la commune d'Olwisheim, suite au changement de taux horaire de Madame Renée ARENZ et Madame Brigitte BOLLACK.

Il est proposé le délibéré suivant,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **Approuve** l'avenant N° 2 de la convention de mise à disposition de personnel de la CAH au profit de la commune d'Olwisheim annexé à la présente.

Nombre de votants : 9 dont 0 procuration

POUR : 9 dont 0 procuration

Martine GITZ, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Laurent HUSSER, Jean-Marie JACOB, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Jacques WAHL.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

❖ 4. ACHAT D'UNE SONORISATION

Monsieur Jacques WAHL prend la parole et présente au Conseil trois devis pour l'achat d'une sonorisation qui sera utilisée pour la Lindesaal ainsi que lors de la célébration de la Fête Nationale le 13 juillet à Olwisheim.

	MK4EVENT 19 route de Brumath 67550 VENDENHEIM	MICHELSONNE 81 route de Colmar 67600 SÉLESTAT	WAVE-EVENT 2A rue des Pionniers 67120 DUTTLENHEIM
Version	1 290,83 € H.T. 1460W	2 041,20 € H.T. 1000W	1 473,00 € H.T. 1100W
Pieds 2		108,34 € H.T.	137,50 € H.T.
Accessoires		91,84 € H.T.	
Micros 2	653,00 € H.T.	574,17 € H.T.	696,90 € H.T.
TOTAL	1 943,83 € H.T.	2 815,55 € H.T.	2 307,40 € H.T.

Après échanges, il est souhaité un matériel robuste et un système non filaire et facile d'utilisation. Plusieurs membres du conseil connaissent le matériel proposé par MICHELSONNE qui, plus est, correspond à une structure reconnue et fiable.

Il est proposé le délibéré suivant,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **Décide** de retenir la version de la société MICHELSONNE pour un montant de 2 815,55 € H.T.
- **Impute** la dépense en investissement à l'article 2188 du Budget Primitif 2025.

Nombre de votants : 9 dont 0 procuration

POUR : 9 dont 0 procuration

Martine GITZ, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Laurent HUSSER, Jean-Marie JACOB, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Jacques WAHL.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

❖ 5. DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION FONCIÈRE D'AMÉNAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER D'OLWISHEIM

Demande de subvention de l'Association Foncière d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier d'Olwisheim reçue le 13 mars 2025.

Des travaux de remise en état des chemins agricoles ont été réalisés par l'Association Foncière d'Olwisheim dont deux liés aux interventions des entreprises lors de l'urbanisation de la rue des Jardins et de la rue de la Forêt.

Le montant dépensé par l'Association Foncière est de 7 380,00 € H.T. soit 8 856,00 € T.T.C.

Après débat, il est décidé de reporter ce point à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal afin de rassembler la totalité des informations relatives à la demande.

❖ **6. DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE L'AIDE AUX HANDICAPÉS MOTEURS**

Le 10 mars 2025, l'association Régionale l'Aide aux Handicapés Moteurs a adressé une demande de subvention.

Il est proposé le délibéré suivant,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **Décide** de ne pas accorder de subvention à l'association Régionale l'Aide aux Handicapés Moteurs

Nombre de votants : 9 dont 0 procuration

POUR : 5 dont 0 procuration

Laurent HUSSER, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Jacques WAHL.

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 4

Martine GITZ, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Jean-Marie JACOB

❖ **7. DIVERS**

- Aménagement de l'impasse Muhlbach : Étude GÉOTECHNIQUE

Le Maire informe le Conseil que selon ses attributions de délégations, l'étude géotechnique de l'impasse Muhlbach a été attribuée le 6 juin 2025 à l'entreprise HYDROGEOTECHNIQUE – 9 rue Ettore et Jean Bugatti – 67870 BISCHOFFSHEIM, pour un montant de 2 710,00 € H.T soit 3 252,00 € T.T.C.

- Urbanisme

Demande de Permis de Construire de Madame Martine MICHEL, Monsieur Jean-Claude MICHEL et Monsieur Bernard MICHEL

Demande de Permis de Construire de l'EARL MATTERN

Demande de Permis de Construire de Monsieur Sébastien LUTZ et Madame Tania DEIBERT

Demande de Déclaration Préalable de Monsieur Freddy FABRO

Demande de Déclaration Préalable de Monsieur Alain HAMM

Demande de Déclaration Préalable de la société NUMERILEC

Demande de Déclaration Préalable de la société GLOBE ENERGY

- Le Maire informe le Conseil de la rencontre le 4 juillet 2025 en mairie avec NEOLIA, constructeur de l'immeuble au bas de la rue de la Forêt.

Le Maire lève la séance à 22 heures.